

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/10/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	25

Vote
A l'unanimité
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2022, le 11 Octobre à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/09/2022.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, LUBREZ Séverine, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCEITONE Grégory (arrivé au point n°4), ANTOINE Jean-Luc, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, MARTINACHE André, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUHEM Gwenaëlle à Mme DESMYTER Gaëlle, M. RATAJCZAK Christophe à Mme LUBREZ Séverine

Absent(s) : MM : BRICE Emile, SAVARY Gabriel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202255 – AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans l'attente de l'adoption du Budget Primitif 2023, il est proposé au Conseil Municipal, d'autoriser l'engagement, la liquidation, le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant que les dépenses réelles d'investissement 2022 se montaient à 2 588 448,73 € (hors chapitre 16) et conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer cet article à hauteur de 647 112,18 € répartis comme suit :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2022	Autorisation de crédits jusqu'au vote du BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	129 280.00 €	32 320.00 €
21	Immobilisations corporelles	757 068.73 €	189 267.18 €
23	Immobilisations en cours	1 700 000.00 €	425 000.00 €
13	Subventions d'investissement	2 100.00 €	525.00 €
	TOTAL	2 588 448.73€	647 112.18 €

21 DEC. 2022

ARRIVEE

Il est précisé que ces crédits seront repris au budget primitif 2023

Le Conseil Municipal autorise ainsi le mandatement des factures d'investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/11/2022
Le Maire
Frédéric DELANNOY

